



## Publication de la naissance de me fille sans mon accord

-----  
Par Chacharlotte

Bonsoir

Il y a quelques mois j'ai donné naissance à notre 3 ème enfants. Le grand père, avec qui nous ne voulons plus de contact, a appris la naissance (on ne sait comment)de notre fille alors que nous ne lui avons même pas annoncé la grossesse.

Il a donc publié sa naissance, nom prénom date et département sur le site familial sans nous demander l'autorisation. Ou nous figuront tous sans notre accord... que pouvons-nous faire pour qu'il nous enlève de ce site?

Merci pour votre temps et réponse.

-----  
Par ESP

Bonjour

Vous pouvez lui demander et s'il refuse, adresser une requête directement au site en question, ou en joignant l'éditeur que vous pouvez trouver en rubrique "contact"

A défaut, passer par le médiateur.

[url=https://www.cnil.fr/fr/cnil-direct/question/comment-faire-supprimer-des-informations-me-concernant-diffusees-sur-internet]https://www.cnil.fr/fr/cnil-direct/question/comment-faire-supprimer-des-informations-me-concernant-diffusees-sur-internet[/url]